



PROGRAMME DE FORMATION

FORMATEUR(TRICE) PROFESSIONNEL(LE) D'ADULTES

Session 2022

Centre de Caen

04/04/2022 au 10/11/2022

TITRE PROFESSIONNEL FPA - NIVEAU III

Inscrit au RNCP : 247

Code NFS 333t – Education et transfert de connaissances

Code Rome : K2111

Délivré par : Ministère du Travail - Délégation Générale à l'Emploi et à la Formation Professionnelle (DGEFP)

PUBLIC VISE

Formation éligible au CPF - salariés d'entreprise – personnes en reconversion professionnelle – demandeurs d'emploi.

PREREQUIS ET CONDITIONS D'ADMISSION

Entretien individuel et test psychotechniques

OBJECTIFS DE LA FORMATION

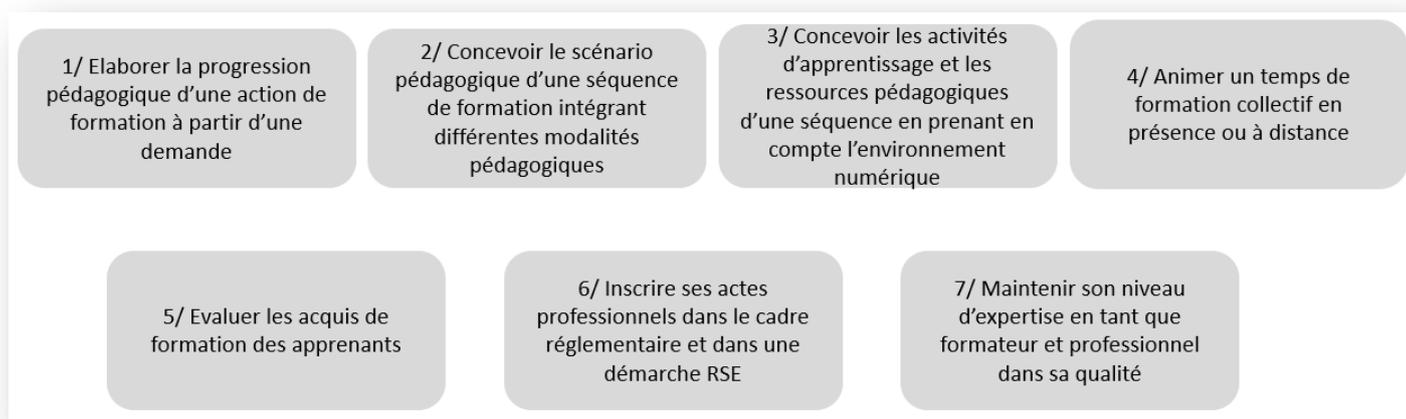
Formation certifiante avec passage du Titre Professionnel de « Formateur(trice) Professionnel(le) d'Adultes ».

Titre délivré par un jury de professionnel.

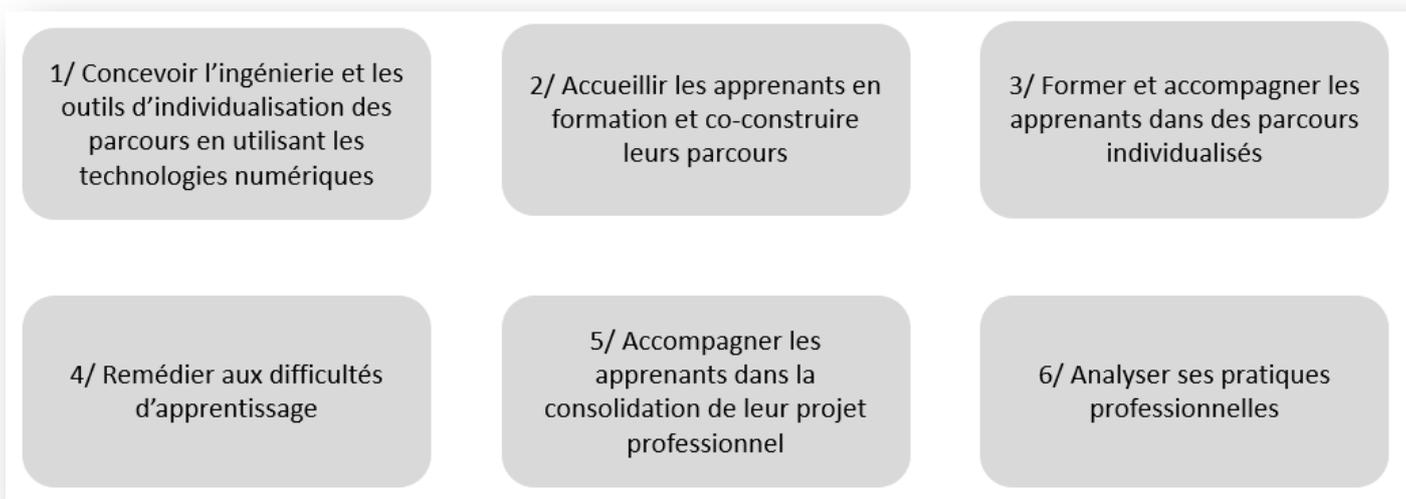
CONTENU DE LA FORMATION

La formation se compose de 2 modules, complétés par 2 périodes de 3 semaines en immersion professionnelle.

Module 1 (CCP1) : Préparer et animer des actions de formation collectives en intégrant des environnements numériques.



Module 2 (CCP2) : Construire des parcours individualisés et accompagner les apprenants.





Période d'immersion professionnelle :

2 périodes de 3 semaines en immersion (voir cahier des charges fascicule 1). Les périodes en entreprise doivent prendre en compte les objectifs spécifiques de chaque module.

Ces objectifs étant liés à l'acquisition, la mise en œuvre et l'évaluation des compétences.

Une convention de stage est établie avec l'entreprise d'accueil.

Durant les périodes en entreprise, le formateur référent se rendra sur site afin de réaliser un bilan du stage et évaluer les compétences acquises.

Dates des périodes d'immersion professionnelle :

- **30/05/2022 au 17/06/2022**
- **05/09/2022 au 23/09/2022**

PROGRAMME DETAILLE DE LA FORMATION

Semaine d'intégration :

- Accueil,
- Le métier de formateur (trice),
- Présentation des objectifs et du contenu de la formation,
- Adaptation du parcours de formation,
- Connaissance de l'environnement professionnel,
- Prise en main des outils connectés.
-

MODULE 1 : PREPARER ET ANIMER DES ACTIONS DE FORMATION COLLECTIVES EN INTEGRANT DES ENVIRONNEMENTS NUMERIQUES

1/ Elaborer la progression pédagogique d'une action de formation à partir d'une demande.

- Analyser un besoin de formation,
- Repérer les éléments constitutifs de la demande dans le cahier des charges d'un commanditaire,
- Définir les prérequis,
- Préciser les objectifs de formation,
- Repérer les compétences et savoirs à acquérir,
- Définir les objectifs pédagogiques et le séquençage associé,
- Définir les situations d'apprentissage, les situations d'évaluation et les modalités associées, en prenant en compte le public et le contexte local,
- Rédiger une progression pédagogique exploitable par soi-même ou par des tiers pour la mise en œuvre de l'action ou pour la rédaction de documents divers.

2/ Concevoir le scénario pédagogique d'une séquence de formation intégrant différentes modalités pédagogiques

- Identifier le ou les objectifs visés,
- Déterminer les différentes étapes de la séquence et leur progression logique,
- Elaborer des stratégies favorisant l'analyse réflexive,
- Choisir des situations d'apprentissage et des modalités, des activités d'apprentissage et des ressources pédagogiques adaptées à l'objectif visé, au public et aux moyens humains, matériels et pédagogiques,
- Choisir les environnements et les services numériques pertinents,
- Choisir et organiser des situations d'évaluation des acquis,
- Anticiper les difficultés d'apprentissage et de mise en œuvre et prévoir des scénarii alternatifs,
- Choisir les outils pour la communication formateur / apprenants et apprenants / apprenants,

- Elaborer des modes de suivi spécifiques à chaque modalité.

3/ Concevoir les activités d'apprentissage et les ressources pédagogiques d'une séquence en prenant compte l'environnement numérique

- Choisir une ou plusieurs situations d'apprentissage, activités et ressources adaptées à l'objectif et les modalités pédagogique de la séquence et au public,
- Choisir, adapter et exploiter des activités d'apprentissage et des ressources pédagogiques existantes en utilisant des outils numériques,
- Concevoir des ressources pédagogiques et d'évaluation en tenant compte des règles de communication,
- Rédiger des consignes adaptées au public et aux objectifs visés,
- Elaborer ou adapter des situations pédagogiques et d'évaluation, des activités d'apprentissage et des ressources pédagogiques issues de l'observation des entreprises et des professionnels,
- Respecter la cohérence de l'ensemble des ressources utilisées,
- Choisir des modalités de diffusion des ressources adaptées aux modalités pédagogiques et aux moyens humains, matériels et pédagogiques,
- Réaliser une veille professionnelle, technologique et règlementaire dans sa spécialité et sur la formation professionnelle,
- Formaliser les modalités de mise en œuvre des activités d'apprentissage et d'utilisation des ressources,
- Mise à niveau PowerPoint, Prezi, Word.

4/ Animer un temps de formation collectif en présence ou à distance

- Expliciter les consignes de travail et accompagner la réalisation des activités d'apprentissage,
- Ancrer les apprentissages au moyen de méthodes actives,
- Exploiter les expériences vécues en entreprise par les participants,
- Susciter et maintenir l'attention et la motivation,
- Animer un temps de formation en présentiel en utilisant des tableaux interactifs,
- Animer une classe virtuelle en exploitant ses différentes fonctionnalités,
- Animer et modérer des fils de discussions instantanées ou asynchrones (chats, forums...),
- Guider l'utilisateur dans la prise en main de l'outil de communication à distance,
- Remédier aux difficultés d'apprentissage,
- Adapter le scénario pédagogique de la séquence en fonction des difficultés d'apprentissage éventuelles,
- Mettre en œuvre ou adapter les évaluations des apprentissages,
- Analyser ses pratiques d'animation.

5/ Evaluer les acquis des apprenants

- Construire et adapter des situations et des outils d'évaluation des acquis,
- Déterminer les critères et les indicateurs de l'évaluation,
- Mettre en œuvre les méthodes, les techniques et outils d'évaluation,
- Accompagner les apprenants dans des situations d'auto-évaluation et d'évaluation par les pairs,
- Analyser les résultats en repérant les acquis et/ou les difficultés rencontrées,
- Restituer les résultats d'une évaluation de façon explicite et adaptée au type d'évaluation concernée,
- Exploiter les résultats d'une évaluation en tant que situation d'apprentissage,
- Respecter le cadre du référentiel de certification,

- Rédiger des bilans pédagogiques individuels et de groupe en s'appuyant sur le recueil et la synthèse des résultats des évaluations,
- Analyser ses pratiques d'animation et d'accompagnement.

6/ Inscrire ses actes professionnels dans le cadre réglementaire et dans une démarche RSE

- Prévenir les risques en respectant les règles et les conditions d'hygiène et de sécurité,
- Détecter les risques d'atteinte à la santé liés à ses activités professionnelles, ses lieux de travail et ses déplacements,
- Faire respecter le règlement intérieur,
- Repérer les situations et comportements discriminants rencontrés dans l'espace de formation et dans l'environnement professionnel,
- Respecter les obligations concernant le suivi administratif et pédagogique,
- Recueillir et transmettre les données nécessaires au suivi d'activité et au bilan de l'action de formation,
- Fournir des éléments d'analyse des données de suivi pédagogique et administratif,
- Compléter les documents relatifs à la démarche qualité, pour ce qui relève du domaine de compétence du formateur,
- Assurer une veille technologique et réglementaire,
- Analyser ses pratiques professionnelles.

7/ Maintenir son niveau d'expertise et de performance en tant que formateur et professionnel dans sa spécialité

- Repérer les sources et les documents de référence dans sa spécialité et sur la formation professionnelle,
- S'assurer que les sources et les données sont fiables et actualisées,
- Repérer les événements significatifs dans sa spécialité,
- Repérer les événements significatifs sur la formation professionnelle,
- S'informer sur les évolutions sectorielles, technologiques et réglementaires dans sa spécialité,
- S'informer sur les évolutions sectorielles, technologiques et réglementaires dans la formation professionnelle et l'ingénierie pédagogique,
- S'informer sur les évolutions des modalités de financement,
- Repérer les évolutions des entreprises et leurs besoins de formation,
- Répercuter les nouvelles informations dans son ingénierie et dans ses pratiques pédagogiques,
- Actualiser activités d'apprentissage et ses ressources pédagogiques.

MODULE 2 : PREPARER ET ANIMER DES ACTIONS DE FORMATION COLLECTIVES EN INTEGRANT DES ENVIRONNEMENTS NUMERIQUES

8/ Concevoir l'ingénierie et les outils d'individualisation des parcours en utilisant les technologies numériques

- Choisir, adapter et concevoir les activités d'apprentissage, les ressources pédagogiques et les outils d'évaluation, appropriés à l'individualisation,
- Concevoir et adapter des outils d'auto-formation et d'auto-évaluation,
- Choisir, adapter et concevoir des outils de positionnement et de suivi de la progression des acquis,
- Concevoir des outils d'évaluation du déroulement des parcours de formation,
- Travailler avec les acteurs internes et externes impliqués dans la construction du parcours de l'apprenant,

- Concevoir des situations d'accueil et de suivi des apprenants,
- Choisir les outils et modalités de communication formateur / apprenants et apprenants / apprenants,
- Argumenter ses choix auprès du responsable de formation.

9/ Accueillir les apprenants en formation et co-construire leurs parcours

- Elaborer les parcours en tenant compte des besoins et modalités d'apprentissage préférentielles,
- Elaborer des stratégies favorisant l'analyse réflexive et l'auto-évaluation,
- Analyser sa pratique d'accueil et de construction des parcours,
- Accueillir en formation,
- Instaurer un climat de confiance avec l'apprenant pour l'aider à gérer le stress du positionnement,
- Adopter une attitude d'écoute active centrée sur la personne,
- Accompagner les apprenants dans la mise en œuvre des positionnements,
- Conduire des entretiens individuels,
- Travailler en équipe pluridisciplinaire et entretenir des relations avec les acteurs internes et externes.

10/ Former et accompagner les apprenants dans des parcours individualisés

- Administrer et suivre les parcours des apprenants sur des plateformes numériques de formation,
- Mettre à disposition des ressources pédagogiques spécifiques au parcours de chaque apprenant,
- Accompagner les apprenants à l'utilisation de ressources de différents formats,
- Poser un diagnostic sur la nature et les origines des difficultés d'apprentissage,
- Formaliser la progression et les difficultés des apprenants dans les documents de suivi,
- Ajuster les parcours en tenant compte des besoins et modalités d'apprentissage préférentielles,
- Transmettre les éléments permettant la réalisation des bilans pédagogiques et administratifs,
- Analyser les évaluations et bilans pour les transmettre aux responsables de formation,
- Analyser sa pratique d'accompagnement des parcours.

11/ Remédier aux difficultés d'apprentissage

- Anticiper les difficultés d'apprentissage,
- Observer activement les postures et les comportements des apprenants,
- Diagnostiquer les difficultés d'apprentissage particulières d'un apprenant,
- Choisir et mettre en œuvre la remédiation appropriée,
- Analyser sa pratique d'accompagnement,
- Conduire des entretiens,
- Utiliser les techniques d'explicitation,
- Instaurer un climat de confiance facilitant la communication.

12/ Accompagner les apprenants dans la consolidation de leur projet professionnel

- Faire le lien entre le statut de la personne et les mesures d'accès à l'emploi et à la formation,
- Utiliser une méthodologie de travail pour la consolidation du projet professionnel,
- Accompagner l'apprenant pour cibler les entreprises et les moyens privilégiés pour rechercher un stage ou un emploi,
- Accompagner l'apprenant à l'utilisation de sites dédiés ou de réseaux sociaux pour sa recherche de stage ou d'emploi,
- Identifier les freins individuels à la mise en œuvre du projet professionnel,

- Formaliser les informations relatives au projet de la personne à l'aide d'outils de suivi,
- Suivre l'apprenant durant sa période en entreprise.

13/ Analyser ses pratiques professionnelles

- Différencier fait, opinion et sentiment,
- Utiliser les techniques d'auto-évaluation,
- Utiliser les techniques d'analyse réflexive,
- Exploiter l'analyse pour maintenir ou améliorer son niveau de professionnalisme,
- Décrire la situation vécue et les hypothèses,
- Adopter une posture permettant de remettre en cause ses actes professionnels et ses comportements,
- Transmettre aux acteurs concernés des propositions d'évolution du fonctionnement du dispositif ou de la structure.

DUREE DE LA FORMATION

Durée totale : 980h – 30 semaines

- 308h en face à face présentiel
 - 462h en FOAD
 - 210h soit 105h par période d'immersion professionnelle – soit 6 semaines en 2 périodes de 3 semaines chacune.
- } 24 semaines

Volume horaire ajustable en fonction de :

- De l'expérience et des besoins identifiés lors du questionnement de positionnement.
- De la situation socio-professionnelle

DUREE DE L'ACTION DE FORMATION

CCP1 / MODULE 1

Préparer et animer des actions de formation collectives en intégrant des environnements numériques

12 SEMAINES

CCP2 / MODULE 2

Construire des parcours individualisés et accompagner les apprenants

12 SEMAINES

IMMERSION PROFESSIONNELLE

2 périodes de 3 semaines

6 SEMAINES

ORGANISATION DE LA FORMATION

Nombre d'apprenants : groupe de 12 à 15 maximum

Les horaires :

Du lundi au vendredi : 9h00 – 12h30 / 13h30 – 17h00

Date et lieu :

Du 04/04/2022 au 10/11/2022

Au centre KONSULTO – 26 rue d'Authie – 14000 CAEN

Téléphone : 09 72 52 66 66

Mail : gs@konsulto.fr

Site internet : www.konsulto.fr



MODALITES PEDAGOGIQUES

Cette formation combine différentes modalités pédagogiques :

- Séances de formation intégrant l'utilisation d'outils pédagogiques numériques – blended-learning – des cours classiques en classe.
- Cours et modules d'autoformation sur la plateforme d'apprentissage NéoLms.
- Exercices en individuel ou en groupe.

MATERIELS PEDAGOGIQUES

- Ecran numérique
- Vidéo projecteur
- Wifi gratuit illimité



LES EQUIPES PEDAGOGIQUES

Avec une solide expérience professionnelle et une expertise dans la formation professionnelle, nos formateurs conjuguent les cours en présentiel et en e-learning. Toutes ces conditions sont incontournables pour la réussite de nos actions de formation.

Votre formation est encadrée par un formateur référent avec l'appui d'intervenants experts.

L'équipe pédagogique s'appuie sur une pédagogie innovante, évolutive, connectée au service de la progression individuelle et collaborative.

LES EVALUATIONS DE LA FORMATION

En cours de formation

Deux évaluations sont prévues :

- **ECF1 : « Préparer et animer des actions de formations collectives en intégrant des environnements numériques ».**

Date : du 30 mai au 1^{er} juin 2022.

Contenu et modalités : élaboration par le candidat d'un dossier écrit rendant compte de sa pratique. Le candidat fournit à l'évaluateur un dossier comprenant :

- La conception d'une progression pédagogique,
- Le scénario détaillé d'une séquence en intégrant différentes modalités pédagogiques.

Le candidat présentera son dossier à l'oral (20 mn).

Questionnement du jury.

- **ECF2 : « Construire des parcours individualisés et accompagner les apprenants ».**

Date : du 6 au 7 octobre 2022

Contenu et modalités : élaboration par le candidat d'un dossier écrit rendant compte de sa pratique. Le candidat fournit à l'évaluateur un dossier comprenant :

- La formalisation d'un dispositif de formation/professionnalisation,
- Sa contribution au dispositif,
- La description du parcours et de l'accompagnement mis en place pour une personne au sein de ce dispositif.

Le candidat présentera son dossier à l'oral (20 mn).

Questionnement du jury.

En fin de formation

Cette évaluation intervient en fin de formation pour l'obtention du Titre Professionnel de Formateur (trice) Professionnel (le) d'Adultes.

Le candidat devra présenter :

- Un dossier projet,
- Un dossier professionnel,
- 3 présentations orales auprès d'un jury de professionnel :
 - **Epreuve 1** : 45 mn – présentation du dossier projet
 - **Epreuve 2** : 45 mn – entretien technique
 - **Epreuve 3** : 20 mn – entretien final – questionnement sur la posture du candidat face au métier de formateur.